



**ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC**

**EXTRAIT DE PÉTITION
(Conforme au Règlement)**

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 1 123 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE l'épreuve obligatoire de mathématiques à la fin de la sixième année comprend huit examens que les élèves doivent faire en cinq jours;

CONSIDÉRANT QUE ces examens peuvent être longs et difficiles pour les élèves, particulièrement pour ceux qui ont des difficultés d'apprentissage;

CONSIDÉRANT QUE les résultats obtenus lors de ces examens ne sont pas toujours représentatifs du niveau de maîtrise réel des élèves en mathématiques;

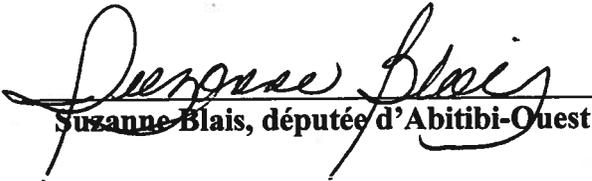
CONSIDÉRANT QUE ces examens peuvent générer beaucoup de stress et d'anxiété chez certains élèves, ce qui peut diminuer la motivation et la persévérance scolaire;

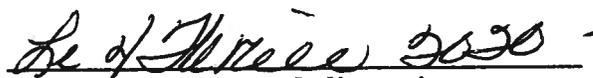
Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec de revoir la façon dont se déroule l'épreuve obligatoire de mathématiques en sixième année, notamment en :

- réduisant le nombre d'examens;
- révisant le niveau de difficulté des examens de manière à ce que les questions portent plus sur les connaissances et les acquis.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.


Suzanne Blais, députée d'Abitibi-Ouest


Date de signature de l'extrait